

BIULETYN INFORMACYJNY

La lutte pour le pouvoir de la classe
ouvrière ne peut être menée que
par la classe ouvrière elle-même



WELSH

LE FRELON

**P
S
P
P**

**Déclaration inédite
d'Edmund Baluka
devant ses juges**

**Supplément au n° 1
Octobre 1983**

BIULETYN INFORMACYJNY

Szerszeń

Rédacteur provisoire : Michel Stell
Correspondance : Association Szerszen
91, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris France

SOMMAIRE

Editorial	3
Déclaration d'Edmund Baluka devant ses juges :	
« L'aigle a pris son vol »	4

Chers lecteurs.

Les 22 et 23 octobre, l'Association qui édite et soutient ce journal organise deux jours de discussion-débat sur les problèmes vitaux des pays du bloc soviétique.

- Lutttes ouvrières en Pologne et *Solidarność*
- Syndicalisme libre et droits ouvriers
- Arts, culture, sciences et l'« institution de la censure »
- La Pologne et le mouvement ouvrier et démocratique international
- La Nomenklatura et ses privilèges
- La doctrine officielle du socialisme contre la classe ouvrière
- Vérité de l'information, presse indépendante.
Place dans le développement des mouvements sociaux indépendants
- Pluralisme politique et socialisme
- L'indépendance de l'enseignement contre l'endoctrinement stalinien.

Les débats seront ouverts par des communications présentées par les différents orateurs.

Nous pouvons annoncer à nos lecteurs que notre bulletin rendra largement compte des communications présentées et des débats qui auront été ouverts. La pensée libre et, donc, la discussion libre sont les piliers essentiels de la résistance du peuple polonais et du combat qu'il mène, dans des conditions pourtant difficiles, pour ses droits imprescriptibles :

- pour le respect des droits des travailleurs à s'organiser librement dans les syndicats de leur choix ;
- le droit à l'information libre et à la libre discussion ;
- des élections libres et le pluralisme des partis.

En un mot pour la démocratie.

Ce numéro est donc un numéro spécial, supplément au n° 1. Il est constitué uniquement de la première partie de la déclaration finale, inédite à ce jour en français, d'Edmund Baluka devant ses juges.

Edmund Baluka, l'un des fondateurs du Parti socialiste polonais du travail en Pologne, aborde franchement tous les problèmes qui seront discutés au cours de ces journées, autour du problème essentiel :

Qui défend le socialisme aujourd'hui ? Quel socialisme ?

Après tant et tant d'années au cours desquelles les gouvernements bureaucratiques ont isolé les idéaux socialistes pour lesquels luttent depuis plus d'un siècle des générations de travailleurs.

En publiant cette déclaration de notre ami, de notre compagnon de lutte, de l'ouvrier syndicaliste Edmund Baluka, la rédaction lui donne donc la parole.

La rédaction

Messieurs du tribunal,
Monsieur le Président,

Je suis en train d'écrire cette déclaration finale, avant que soient lus les 57 documents du dossier de pièces à conviction, lecture que Monsieur le Procureur réclame dans l'acte d'accusation. J'écris aussi cette déclaration avant le réquisitoire final de Monsieur le Procureur.

Je connais la teneur du dossier des pièces à conviction, quant au réquisitoire de Monsieur le Procureur, indépendamment du poids et du contenu qu'il prendra, il ne saurait modifier mes opinions et mes propres positions.

Monsieur le Président, je maintiens dans leur totalité mes déclarations devant le vice-procureur de voïvodie de Szczecin Mieczysław Krupka. Je maintiens les déclarations que j'ai faites au cours de ce procès dans leur totalité (1).

L'aliénation de l'appareil du pouvoir

Monsieur le Président,

Je suis innocent des délits qui me sont reprochés dans l'acte d'accusation (n° PO SP11 6/1982). Je sais que cela sonne un peu stupidement dans cette sphère géographique en l'année 1983, mais je le répète, je suis innocent.

Monsieur le Président, le point 3 de l'article 56 de la Constitution de la République populaire de Pologne prévoit, je cite : « *Le système, les particularités et procédures judiciaires des tribunaux pénaux et de simple police sont définis par les lois.* » Et c'est une loi qui définit le domaine et les compétences du parquet général, comme le prévoit le point 3 de l'article 64 de la Constitution de la République populaire de Pologne. Enfin, des organes du parquet dépendent du parquet général...comme le prévoit l'article 66 de la Constitution de la République populaire de Pologne. C'est en prenant en considération ces règlements fondamentaux des droits constitutionnels que le vice-procureur du district militaire de Poméranie de Bydgoszcz, le lieutenant colonel Andrzej Kamiński, a dressé l'acte d'accusation, et va maintenant, pour la gloire de ces lois, requérir la condamnation de l'accusé.

Messieurs du tribunal, la cour va rendre un jugement, elle aussi sur la base de ces lois, qui réglementent le système, la spécificité et la procédure des tribunaux. Mais, la promulgation des lois et leur application n'éveillent aucune objection tant qu'elles sont conformes à l'esprit du droit et à la lettre. Elles font alors naître la conviction

qu'elles servent les intérêts de la société, de l'Etat, de l'individu. Enfin, les journalistes et publicistes vont écrire leur reportage sur ce procès, également en référence à une loi directive et répressive dont ils dépendent eux.

Dans cette salle, une seule et même question revient toujours : de quelles lois dépend la conscience de chaque homme, l'honnêteté de chacun à exercer son métier, la volonté d'avoir des opinions et conceptions propres ?

Messieurs du tribunal,

J'ai le sentiment personnel que « l'accumulation » ou pour être plus précis la floraison de lois dans notre système d'exercice du pouvoir d'Etat, a fait de nous d'excellents esclaves. De plus, ce système nous émancipe très souvent de penser nous-mêmes et de prendre nos responsabilités personnelles sur la plupart des problèmes les plus importants de notre vie. Avant d'en arriver à l'appréciation que j'ai de l'acte d'accusation et des audiences du tribunal, je vais dire quelle est ma position sur le jugement qui va être prononcé dans cette salle.

Messieurs du tribunal,

Je n'ai pas supplié, je ne peux pas exiger. Le jugement sera celui que la Cour prendra. Je ne suis pas un fakir, ni un candidat moine pour souhaiter un lit bien dur ou l'isolement : les murs d'une cellule. Je n'ai pas non plus l'intention de me parer de la couronne du martyr ; c'est pourquoi ma ligne de défense, tout au long du déroulement du procès a été de nier l'acte d'accusation dans sa totalité. Cependant, je suis réaliste et je ferai face à tout jugement avec dignité, tout en soulignant en même temps que je suis innocent du crime qui m'est reproché et autres délits contenus dans l'acte d'accusation.

L'état de guerre une dernière carte

Messieurs du tribunal,

Le jour où s'est ouvert ce procès, j'ai appelé l'acte d'accusation « horreur spiritiste », et il ne relève pas du cadre d'une déclaration finale de revenir sur les différentes articulations de l'acte d'accusation. Les pensées et les convictions que je vais formuler ont pour but de démontrer que l'acte d'accusation et la mesure préventive décidée (2) constituent une erreur du système judiciaire de notre pays. Et il ne s'agit pas d'une erreur isolée. C'est en fait la goutte d'eau proverbiale dans l'océan des faits qui ont actuellement cours entre les rives du Boug et de l'Oder

Dans tous les pays, dans tous les systèmes sociaux et politiques, les procès politiques mettent à nu le mécontentement de la société vis-à-vis de l'appareil du pouvoir, ou le système lui-même. Dans notre pays, l'appareil du pouvoir, dans toutes ses articulations, s'est trouvé complètement aliéné. et par là même a suscité dans la société une attitude critique totale à son égard. Dans une telle situation, les « décideurs » au pouvoir, au lieu de se frapper la poitrine et de faire leur mea culpa, ont déchaîné la terreur totale contre la société, allant jusqu'à utiliser « l'artillerie lourde » qu'a été la proclamation de l'état de guerre !

L'état de guerre, instauré le 13 décembre 1981, passera à l'histoire comme la dernière carte sortie de la manche d'un tricheur, car après cela il ne restera probablement plus rien d'autre que brûler la table sur laquelle on jouait.

La construction du socialisme doit-elle être l'œuvre d'une société bâillonnée ?

Messieurs du tribunal, la vision d'une apocalypse interne ne s'est pas éloignée au fil des flots comme les blocs de glace qui déferlent à la fonte des neiges au printemps. De plus, l'inondation qui peut surgir peut être la cause d'un raz-de-marée d'une plus grande surface.

Bien que je sois aujourd'hui assis sur le banc des accusés, **je suis pour l'instant, ou plutôt je suis encore, en possession des droits civiques de mon pays. Je demande donc à la Cour de me permettre de poser une question fondamentale sur l'appareil d'Etat, et tout particulièrement sur son échelon le plus élevé : est-ce que la construction du socialisme en Pologne doit être l'œuvre d'une société bâillonnée, paralysée par les décisions draconiennes de l'élite du pouvoir ? Est-ce que les gens qui tiennent actuellement le gouvernail du navire qui s'appelle Pologne ne comprennent donc pas que mettre les menottes aux poignets de certains de Moczulski, Kuron, que condamner l'héroïque polonaise Ewa Kubasiwicz à 10 ans de prison pour avoir voulu organiser une grève, a fait**

naître des milliers de leurs successeurs, de leurs disciples ?

On peut enfermer les poignets dans des menottes, mais l'esprit, lui, restera toujours libre, et c'est un grand danger pour les tyrans, quelles que soient les couleurs dans lesquelles ils se drapent, quels que soient les mots d'ordre qu'ils inscrivent sur leurs drapeaux.

Je citerai ici les termes utilisés par Galilée qui correspondent si étroitement à l'histoire de notre pays, de notre peuple ; je cite : « *Malheur au pays sans héros, malheur au pays qui a besoin de héros.* »

Partout, hypocrisie et veulerie

Messieurs du tribunal,

Le système d'exercice du pouvoir a avili toute une partie de notre société et, tout particulièrement, les couches qui occupent des postes à différents niveaux de l'échelle de l'Etat dans le domaine politique, social ou économique.

Les plus grandes destructions en la matière ont eu lieu dans le domaine de l'histoire et de la culture. Sans parler des mass-media, envers lesquels on a tout simplement commis un véritable crime.

Messieurs du tribunal,

Je vais m'adresser en termes très durs aux journalistes et aux publicistes, et je vais leur poser une question. Comment considérez-vous votre œuvre de formation de l'opinion sociale en Pologne ? Dans une Pologne constamment sur la balançoire des déviations, dans une Pologne d'aliénation total du pouvoir d'Etat, dans une Pologne aux slogans les plus nobles, mais dans un pays d'hypocrisie florissante ?

Comment appréciez-vous vos capacités générales d'écrire des hymnes à la gloire de **chaque nouvelle équipe gouvernementale**, pour transformer à chaque nouveau gouvernement votre plume poétique en un stylet acéré qui portera le coup mortel à vos anciens maîtres et employeurs ?

Je me rappelle qu'au début de l'année 1971, un certain Jurys, journaliste de son état, à longueur de colonnes demandait à M. Kakol et à d'autres de ne pas commencer à embrasser les pieds de Gierk et de son équipe, alors que le « cadavre » de Gomulka n'avait pas encore refroidi, et qu'il pensait que de telles louanges nuisaient à Gierk et son équipe. C'était une prédiction. Une prédiction toujours valable, semble-t-il.

J'ai pu discuter avec des représentants de votre milieu, et me convaincre que vous faisiez un métier fort difficile et fort dangereux. Pour vous permettre le luxe d'entretenir vos enfants et votre famille, vous abandonnez bien souvent votre caractère personnel, votre fierté professionnelle et votre talent. Vous le payez bien cher ce luxe, et les fruits de votre travail sont empoisonnés.

En contrepartie, la caisse est ouverte, pouvez-vous me répondre. **Le maire du village, l'instituteur qui enseigne une histoire mutilée de la Pologne d'après-guerre, le député à la Diète qui vote sur consigne et se tait aussi sur consigne, ce sont les conséquences du puissant rouleau compresseur des doctrines stalinienne qui nous écrase, écrase nos caractères, tout notre peuple, quel que soit le côté où chacun se trouve.**

Monsieur le Président,
Messieurs du tribunal,

Tout procès politique doit être replacé dans un contexte différent et apprécié différemment ; mais tous les procès politiques ont un canevas commun du point de vue de leurs causes et de leurs suites.

Etonnement... et compassion

Je citerai ici un passage de Maxime Gorki, qui ne concerne pas directement la Cour ni Monsieur le Procureur. Il y a trop eu dans cette salle de marques de savoir-vivre dans la façon de conduire les débats, ou d'honnêteté et de maîtrise dont je me suis même étonné, pour que cette déclaration soit appliquée à ce lieu.

Je l'adresse en fait, Messieurs du tribunal, à un plus large cercle de notre peuple, à tous ceux qui exercent ou ont une influence sur l'exercice du pouvoir d'Etat en Pologne.

J'ai donc repris dans la cellule de ma prison, une des lectures obligatoires de ma jeunesse à l'école. Ce livre, c'est *La Mère* de Gorki. Et bien que l'histoire véridique qu'il raconte se passe en 1902 dans la Russie tsariste, à Sormowo, elle se retrouve aujourd'hui dans la situation qui existe en Pologne, et pas seulement en Pologne.

Le dirigeant d'un groupe socialiste qui comparait devant le tribunal pour avoir organisé une manifestation le 1^{er} mai termine ainsi sa déclaration finale. Je cite : « *Je n'avais pas l'intention de vous heurter personnellement. Bien au contraire, en participant malgré vous à cette comé-*

die que vous appelez un tribunal, je ressens une sorte de pitié à votre égard. Malgré tout, vous êtes des hommes, et c'est toujours triste de voir des hommes, même du camp adverse, avilis à ce point par une force de contrainte, au point de perdre tout sentiment de dignité humaine. »

Messieurs de la Cour,

Dans cette salle: l'aigle — emblème national de la Pologne —, la Cour et Monsieur le Procureur en uniformes de l'armée polonaise. Voilà de quoi provoquer l'étonnement sur le sort qui attend l'accusé, mais en même temps toute notre compassion à la Cour et à Monsieur le Procureur, contraints ainsi à accomplir de telles tâches, dans un procès politique, dans un procès d'opinion.

Toute la compréhension va également aux journaliers qui assistent aux audiences. Ils n'écriront pas la vérité, même s'ils le désirent, car le « petit diable censeur » va diriger leur plume et corriger leur pensée « déformée ».

C'est le même système de coercition qui a interdit à ma femme et à mon fils de quatre ans d'entendre ma voix et de me voir, dans des instants pourtant aussi graves de ma vie. Comment trouver les termes pour qualifier de tels faits, lorsqu'on sait que les familles des assassins récidivistes voient leurs proches lors des audiences !

Quelle loi a donc utilisé le général Kiszczak dans l'affaire en question ? Et comment réagit le cœur des mères et des pères qui s'occupent de la presse ? Y font-ils allusion dans leurs articles ? Et sinon, pourquoi gardent-ils le silence ? Est-ce que les accolades familiales, les baisers et les regards nuiraient au socialisme ?

Et quelle autre loi a ouvert les portes de cette salle aux fonctionnaires du service de sécurité (SB) ? Ont-ils pour tâche d'observer l'accusé et ses moments de faiblesse ou de fermeté, permettant d'apprécier le temps nécessaire à l'accusé pour sa « réinsertion sociale » ? Et pourtant, les tribunaux devraient être indépendants !

Qui est socialiste ou antisocialiste ?

Messieurs du tribunal,

Dans cette déclaration finale, je pourrais aborder des dizaines de problèmes importants concernant la procédure judiciaire en cours, mais cela pourrait prolonger inutilement un échange de déclarations, par ailleurs fort complexes, et

concernant diverses opinions et interprétations des termes que j'ai pu utiliser par oral ou par écrit. Je reviens à l'acte d'accusation, non pas pour pratiquer l'autopsie de ce sujet mort, mais je voudrais m'arrêter sur une phrase (page 9 chapitre 3). Je cite : « *Indépendamment de la rédaction du bulletin Szerszen, E. Baluka militait également dans le mouvement syndical dont les principes politiques reposent sur l'hostilité ouverte aux partis communistes de type marxiste-léniniste et aux pays socialistes.* »

Messieurs du tribunal,

Cette citation n'aurait pas très grande importance, si je n'avais pas tenu à montrer la vérité sur ceux qui sont les vrais ennemis des partis marxistes-léninistes, ceux qui sont vraiment hostiles à l'idéologie instaurée dans les pays appelés socialistes.

On ne peut pas exiger de syndicalistes des pays capitalistes qu'ils aiment des partis politiques d'Europe de l'Est qui ont choisi de s'abriter derrière le paravent du marxisme-léninisme. On ne peut pas non plus exiger qu'ils chantent hosannah au système de la République populaire de Pologne. On ne peut pas cependant soupçonner des syndicalistes occidentaux de haine pathologique pour les idées socialistes. Non seulement c'est une grave erreur, mais c'est même un grave tort fait aux travailleurs, exploités par les employeurs, confrontés aux problèmes du chômage, etc.

C'est tout à fait différent ! Monsieur le Procureur, les yeux du prolétariat des pays capitalistes sont tournés vers l'Est depuis l'année 1905, lorsque s'est produit le premier choc tectonique sous l'empire tsariste. 78 ans ont passé. 78 ans d'espoir, de doute, de tentatives. Les nuages des années trente sont venus couvrir l'espoir, et ont amené le doute. Mais le regard du prolétariat, un regard qui juge, est toujours posé sur l'Est.

Nouvelle mort de Marx ?

Messieurs du tribunal,

Je ne reviendrai pas sur maints événements importants qui se sont produits lorsque s'est mis en place un nouveau système d'exercice du pouvoir en URSS et dans les pays de l'Europe de l'Est, après la Deuxième Guerre mondiale.

Ce jour a entraîné la naissance d'un groupe de nouveaux philosophes qui, comme le français

Gluksman, ont crié dans leurs livres ou leurs essais : « *Marx est mort !* »

C'est à cette époque que l'on retrouve mes publications ou mes articles dans les journaux à l'Ouest sur la « mort » du fondateur du socialisme scientifique, de la nouvelle « mort », comme l'ont écrit les nouveaux philosophes. Dans ces publications, au cours de meetings ou autres déclarations publiques, je n'ai pas découvert de nouvelles conceptions en la matière, car je suis un ouvrier et pas un philosophe. J'ai simplement présenté mon point de vue sur ces théories pour les détruire. Avec une grande réserve pour les idées de M. Gluksman et de ses semblables, j'ai affirmé que l'œuvre de Marx avait déjà été tuée des milliers de fois, ou bien plutôt qu'on avait tenté de le faire, et que de telles tentatives se reproduiraient certainement.

Quelques mots sur l'URSS et son histoire...

Messieurs du tribunal,
Monsieur le Procureur,

C'est en marge que je cite les attaques dont fait l'objet l'idéologie socialiste, mais je vais en venir aux problèmes actuels qui se posent dans notre pays. On ne peut éviter de parler de ces faits, car ils sont à l'origine de notre réalité présente.

L'intervention des pays capitalistes contre la jeune République des conseils, et le blocus économique et politique qui s'ensuivit, a certainement été le premier coup porté aux conceptions socialistes. Mais les erreurs des dirigeants de la révolution des bolcheviks, Lénine en tête, a été le second coup. La main armée par Staline de la femme — agresseur qui blessa mortellement le chef de cette révolution — Lénine qui avait alors compris qu'il faisait fausse route, c'est un nouveau coup porté sur la voie des transformations. Les valets des vautours stalinien qui massacrent les communistes les plus dévoués à la révolution dans les caves de Lubianka à Moscou, c'est l'agonie du noble élan du prolétariat de l'ancien empire tsariste. Ensuite, c'est la longue nuit, une nuit où se déchaînent les forces de la traîtrise. Le communiste autrichien Weinsberg Cybulski, que Staline a remis entre les mains de la Gestapo en 1940 avec des centaines d'autres, a écrit plus tard : « *En 1937, s'est éteint le soleil de la révolution bolchevique et à sa place a brillé le soleil du tyran qui a achevé l'œuvre de la grande purge et nettoyé complètement le Parti des communistes.* » En 1945, les rayons du soleil du tyran ont commencé à chauffer notre pays, et ce feu glacé est demeuré jusqu'à présent.

... Et sur la Pologne récente

Cette façon de présenter les origines du système qui règne actuellement dans notre pays — par l'intermédiaire de ces citations et métaphores — ne provient pas d'une volonté de m'exercer à donner cours à des « tentations » littéraires. Je préférerais bien plus citer laconiquement des chiffres. Combien de transports de prisonniers politiques ont atteint les goulags sibériens ? Comment est mort Adolf Warski ? Citer les noms des Polonais condamnés dans les procès de Moscou. Où est mort Puzak ? Quel a été le sort des soldats de l'AK ? Où sont passés tous les militants du PPS, etc. ?

Messieurs du tribunal,

L'histoire exige la vérité sur la forêt de Katyn (4), car l'histoire demande où sont les prisonniers de guerre, les officiers de l'armée polonaise, les camps de Starobielski ou d'Ostaszki, en tout plus de 8 000 personnes. Tout cela Messieurs, ce sont des pages arrachées du livre de l'histoire moderne de notre peuple. Mais j'en reviens aux questions actuelles. Et je commence par une question. Qui tue l'idéologie de Marx et de Lénine dans notre pays ? Ce sont le plus souvent des gens qui portent à la boutonnière les portraits des fondateurs de cette idéologie. Cette idéologie est détruite par ceux qui ordonnent de construire des monuments à la gloire des auteurs des luttes révolutionnaires. Dans leurs cabinets et leurs salles de conférence, sont accrochés les portraits et les mots d'ordre des classiques du marxisme, et c'est là que sont prises les décisions qui enfouissent les derniers clous dans le cercueil des théories socialistes.

Cependant, dans ce crime perpétuel, ne sont pas moins coupables ceux qui exécutent ces décisions. De ce banc d'accusé, j'accuse tous les Polonais exerçant de hautes fonctions et appartenant à la « Nomenklature » du POU, des destructions commises dans mon pays dans les domaines idéologique, politique, social, économique et culturel.

Anathème moderne

Messieurs du tribunal,

L'Eglise jetait l'anathème sur les mauvais rois ou monarques. Bien qu'athée, j'utiliserai aussi cette arme terrible. Je souhaite à tous ceux qui exercent une responsabilité quelconque en Pologne que leurs enfants et petits-enfants vivent dans le bien-être et les conditions de vie qu'ils ont préparés au prolétariat polonais, aux travailleurs. Pour terminer, je m'adresse à Monsieur le Procureur.

Messieurs du tribunal,

M'accuser de collaborer avec des organisations ou des hommes hostiles aux théories socialistes est porter un grave tort et un tort injuste à ma personne comme à mon engagement. J'aimerais que Monsieur le Procureur sache que Baluka, qu'il se trouve à Las Vegas, dans la toundra sibérienne, à Paris ou à la « pension » de l'établissement pénal de Koronowo, restera toujours fidèle à l'idéologie socialiste et armé de la connaissance des œuvres de Marx, Lénine, mais surtout de l'histoire centenaire des luttes des socialistes polonais, et de l'histoire entre autres du PPS (Parti socialiste polonais).

Le modèle communiste de construction du socialisme

Messieurs du tribunal,

Lorsque j'écris ces mots qui ont pour but d'illustrer mes convictions idéologiques, et sont par là une petite partie d'un credo d'engagement politique, j'ai sous la main un exemplaire de *Trybuna Ludu* n° 113 du 16 mai, qui contient l'article du professeur agrégé M. Czeslaw Mojsiewicz, de l'université Mickiewicz de Poznan. Cet article de la rubrique « Idées et discussions » porte le titre : « Les buts universels du socialisme et la réalité polonaise ». Je vais en citer des fragments, car il coïncide avec de nombreuses autres publications des mass-media et montre la ligne générale que suit le POU — c'est une ligne d'un ensemble de processus politiques sociaux et économiques réalisés continuellement par l'appareil du pouvoir en Pologne. La polémique avec l'article du professeur Mojsiewicz est à mon avis d'autant plus nécessaire que c'est un nouveau clou au cercueil des fondements essentiels du socialisme.

Ambitions et ennuis d'un grand idéologue

Le prologue introduit ainsi l'article : « L'opinion selon laquelle l'ensemble des événements polonais d'après 1980 a influencé pour longtemps la défaite des opinions avancées sur le socialisme, est juste. »

Puis, le professeur Mojsiewicz écrit, je cite : « L'histoire de l'humanité a prouvé le fait que les hommes ont toujours recherché et aspiré à la liberté et à la justice, indépendamment de la façon dont les circonstances concrètes de l'histoire les comprénaient. Actuellement, dans cette estafette historique, ce sont les communistes qui conduisent, eux qui se sont fixés l'objectif de

construire la meilleure de toutes les sociétés. Il n'y a aucune illusion à se faire. C'est une tâche ambitieuse d'ampleur historique et particulièrement difficile. Pourquoi ? »

Messieurs du tribunal,

Avant de lire les explications qu'apporte le professeur sur les raisons pour lesquelles les communistes ont des difficultés à construire le socialisme, je voudrais convaincre la Cour et Monsieur le Procureur, que si cette polémique peut susciter l'ennui des personnes rassemblées dans cette salle, cela représente pour moi une des composantes de ma défense. Mais j'en reviens à l'article. Si l'histoire de l'humanité a prouvé la soif de justice et de liberté, comme le dit l'auteur, se pose alors une question essentielle : est-ce que le socialisme construit par les communistes prive les peuples de liberté et de justice ? Et par là, est-il possible de construire une société acceptant le modèle qu'offrent les communistes ?

Messieurs du tribunal,

Ma thèse de ce point de vue est complètement opposée à la pensée du professeur Mojsiewicz. La société construite (car s'il y a société, c'est qu'elle est construite) devrait élaborer un système qui correspondrait à ses aspirations essentielles de liberté et de justice. Ainsi, le communiste qu'est le professeur Mojsiewicz, président de la Société polonaise des sciences politiques (PTNP), serait libéré de ses soucis pour former la société polonaise selon son modèle.

Trois thèses du professeur Mojsiewicz expliquent pourquoi il est si difficile de construire une telle société. Je cite : « Primo, c'est la première fois qu'on construit une telle société, sans expérience, par la voie de la recherche des meilleures voies et méthodes à suivre, qui dans la pratique ne se révèlent pas toujours telles. Secundo, l'objectif du socialisme sera atteint par un combat avec toutes les forces politiques, économiques et idéologiques contre lesquelles cette nouvelle société est construite, qui en remet en cause les intérêts et les liquides, et tout ce qui naît de la lutte des classes est complexe et difficile. Tertio, ce sont les hommes qui construisent cette nouvelle société, les hommes avec tous leurs bons, mais aussi leurs mauvais aspects, les handicaps de la nature humaine, avec leur nature et le bagage de leur passé, formés dans le cadre d'autres systèmes et valeurs et peut-être est-ce l'imbrication des différents éléments qui rendent la construction du socialisme si difficile. »

Qui doit monter la garde devant le socialisme, selon le professeur Mojsiewicz

Messieurs du tribunal,
Monsieur le Président,

Les articles politiques dans les colonnes de la presse du parti font connaître les objectifs, les tâches programmatiques et la politique du parti, dit la thèse 37 des statuts du POU. Avant de commenter les thèses présentées par le professeur Mojsiewicz, il convient de citer les chapitres suivants de cet article, car ils éclairent de nombreux problèmes.

« Qui doit monter la garde devant les objectifs du socialisme ? », demande l'auteur. Et plus loin, je cite : « Un organe spécialisé ? Non ! Ce sont tous les membres du parti, de la direction à tous les échelons, les postes scientifiques surtout du parti. » Et plus loin, je cite encore : « A mon avis, qu'est-ce qui nous empêche actuellement de réaliser efficacement les buts universels du socialisme ? Je considère que ce sont les faiblesses suivantes : l'insuffisante conscience socialiste de bien des membres du parti, l'absence de fermeté théorique, de convictions durables et de positions socialistes, encore de trop grands écarts des fondements et des objectifs du socialisme, des règles de la vie sociale commune qu'enregistrent quotidiennement entre autres des cellules de plaintes et des différentes institutions et entre autres du POU, et l'insuffisance des sanctions et de conséquences personnelles envers ceux qui enfreignent les bases socialistes de la vie communautaire, l'offensive insuffisante face aux adversaires politiques et idéologiques, une conception trop lâche, abstraite de la démocratie et de l'étendue des libertés politiques et autres, en même temps qu'une faible connaissance de ses obligations et de leur exécution. Le libéralisme et le mélange des idées constituent l'un des plus gros obstacles au développement de l'offensive du parti. Le combat insuffisant contre l'exploitation des travailleurs par les spéculateurs, les affairistes, par la société elle-même, alors qu'on attend uniquement des organes de répression... »

Messieurs du tribunal,
Monsieur le Procureur,

Je reconnais être rentré en Pologne le 21 avril 1981 avec l'envie comme un rapace de m'abattre sur des gens comme l'auteur de l'article cité, pour les déchiqeter et les mettre en pièces.

Pétrir des figurines imaginaires

Messieurs du tribunal,

L'acte d'accusation me reproche d'avoir calomnié le peuple polonais et le système socialiste, mais il n'y a absolument aucune preuve, aucun terme cité dans le dossier des pièces à conviction qui confirme ce reproche.

Le professeur Mojsiewicz ne prend absolument pas en compte le peuple comme un sujet dans l'Etat. Que voit-on dans son article? Que la société est un prisme secret, ou bien de la glaise dont on pétrit à volonté des figurines imaginaires, sur l'échiquier d'une conception malade d'un système qu'il injurie en l'appelant socialisme.

Qui accusera cet homme d'injures envers les hommes et le socialisme?

Mais j'en reviens aux thèses du professeur Mojsiewicz. Depuis 38 ans, le POUP cherche les voies et moyens pour construire le socialisme, et comme l'explique l'auteur, cela ne se révèle pas toujours exact dans la pratique. Il est fort dommage que la Pologne ne soit pas située sur les rives du bassin méditerranéen, car alors le problème serait réglé grâce aux mirages. Pour consoler le professeur Mojsiewicz, je dirais qu'en URSS, on construit le socialisme depuis bien plus longtemps et qu'ils ont aussi des problèmes à trouver la bonne route. Nous construisons cette société pour la première fois, sans aucune expérience, se plaint le professeur. Je ne peux ajouter qu'une seule chose. Heureusement pour notre société, que c'est la première fois qu'elle est soumise à une aussi longue et douloureuse expérience. Le compas est cassé et il est bien difficile de trouver la bonne voie vers le but.

La deuxième thèse parle de la lutte des classes, des forces politiques économiques, idéologiques réactionnaires. Visiblement, Monsieur le Professeur a oublié d'autres forces réactionnaires encore plus dangereuses pour le système : le printemps, l'été, l'automne et l'hiver.

Messieurs du tribunal,

Je laisserai de côté les autres arguments et révélations de Monsieur le Professeur, car ma main tremble en reproduisant de tels non-sens. Il y a cependant une phrase qu'on ne peut abandonner : « *L'offensive insuffisante face aux adversaires politiques et idéologiques, une conception trop lâche, abstraite de la démocratie, et de l'éten- due des libertés politiques* », et autres.

Messieurs du tribunal.

C'est vraiment très simple à réaliser : rétablir l'état de guerre suspendu, débrancher le téléphone, entourer les villes et les villages de fil de fer, mettre les tanks dans la rue, et il n'y a plus de problème.

L'alternative, c'est la société

Messieurs du tribunal,
Monsieur le Président,

Depuis le début de ce procès, j'ai présenté clairement les problèmes, j'ai dit qui j'étais, quelles étaient mes conceptions idéologiques, quel était mon programme, j'ai expliqué ce que j'avais l'intention de réaliser. Je n'y reviendrai pas, car le dossier des pièces à conviction, complété par mes explications, suffit à la Cour pour saisir ce qu'est l'essentiel de mes intentions et de mes actes. J'ai dit précisément que mon action n'était qu'une petite goutte d'eau dans l'océan du processus qui se déroule actuellement en Pologne. Je ressens le besoin personnel de replacer ces actes et intentions dans tout l'ensemble des activités de l'opposition, appelée « *anti-socialiste* » par les autorités. J'exprimerai donc mon opinion personnelle sur le syndicat indépendant et autonome (NSZZ) *Solidarność* dont je suis adhérent. Je définirai ce que je pense de la KPN (confédération de la Pologne indépendante), de l'ex KSS-KOR (comité de défense des ouvriers, comité d'auto-défense sociale), ainsi que sur l'organisation du NZZ, du syndicat indépendant des étudiants.

La KPN

Au procès des dirigeants de la KPN, l'accusé Szeremetiew a déclaré, je cite : « *La KPN est une alternative idéologique et politique au pouvoir actuel et Lesrek (Moczuski) une alternative personnelle...* » J'exprime mon respect au combattant qu'est Szeremetiew qui a cette opinion sur son parti et sur son ami et dirigeant de la KPN. Mais ma conception personnelle en la matière est toute autre. L'alternative au pouvoir actuel d'Etat est la société, la grande majorité de la société aussi bien sur le plan idéologique que politique. Et la KPN est l'une des composantes de ce large éventail des opinions, des convictions et pensées politiques. Et j'ai cité Szeremetiew pour me donner une base pour évoquer et exprimer sa position sur les organisations de l'opposition ou les organisations syndicales.

Solidarność vit et vivra

Je viens d'écrire que je suis adhérent au syndicat NSZZ *Solidarność*, ce n'est pas une erreur de ma part. Monsieur le Président, je suis adhérent de ce syndicat, même si pour l'instant je ne paie pas mes cotisations pour des raisons évidentes. Pour moi, individu de cette organisation syndicale de 10 millions de membres, l'état de guerre et ses conséquences n'ont pas dissous mon organisation syndicale, mais l'ont simplement poussée dans la clandestinité. Les travailleurs se donnent des syndicats pour eux-mêmes, pour leurs propres intérêts, et non pas pour le pouvoir ou l'administration d'Etat. Ce sont les adhérents qui ont le droit de constituer le syndicat, et ce sont eux qui ont le droit de le dissoudre et personne d'autre. Je reprends pour la millième fois la Constitution de la République populaire de Pologne et ne peux y trouver un seul principe constitutionnel qui conférerait le droit aux autorités d'Etat de dissoudre un syndicat. Voilà pourquoi, malgré la décision des autorités d'Etat de dissoudre mon syndicat, je m'en sens toujours adhérent. Et par là même j'accuse les autorités d'Etat, en faisant cela, d'avoir violé les droits constitutionnels.

Messieurs du tribunal,

De ce banc d'accusation, je tiens à formuler la protestation la plus vive pour l'emprisonnement de mes dirigeants syndicaux dans la personne de Jurczyk, Rozplochowski, Palki, Rulewski, Modzelewski, Jaworski et Gwiazda. J'élève cette protestation ici, car je n'ai aucun autre moyen de l'exprimer. Ces hommes, comme des milliers d'autres qui suivent leur exemple, sont le sel de cette terre et leur place n'est pas dans les cellules des prisons. Comme l'a dit à Swinoujscie, le 13 août 1982, le prêtre Straczynski dont les paroles concordent avec ce que je pense, ce dont je suis convaincu, je cite le prêtre Straczynski :

« L'aigle a pris son vol »

« *... Honte et mépris pour ceux qui se sont détournés de la véritable identité polonaise. Quelque soit leur but. Honte à eux. Ils arpentent les rues, rôdent partout, épient. Peut-être même se trouvent-ils ici parmi nous. Honte et déshonneur pour eux. Ils ne sont pas polonais. Même si on a voulu élevé l'aigle en poule mouillée, il est demeuré aigle. Même s'ils veulent nous enfermer dans leur poulailler, nous n'avons pas le droit d'accepter, à aucun prix. Malheur à ceux qui gardent ce poulailler...* » (...) « *L'aigle a pris son vol. Il n'a pas voulu accepter ce sort misérable. Voilà pourquoi aujourd'hui on ne peut évi-*

ter d'évoquer aussi l'anniversaire maintenant proche d'août 1980. Du mois d'août qui a transformé notre patrie. C'est Solidarność, notre syndicat commun, qui forgera l'avenir des jours meilleurs. Des difficultés passées, des soifs à venir qui viennent, naîtra la Pologne dont nous rêvons. On ne peut mettre à ce grand cœur les fers d'une nation asservie...

Messieurs du tribunal,

Il faudrait écrire déjà des tomes entiers sur les documents du NSZZ *Solidarność*. Ces mêmes tomes déjà écrits dans différentes publications, pour discréditer ce syndicat aux yeux des Polonais et du monde. C'est l'appareil d'Etat et ses organes dirigeants qui sont l'auteur de ce discrédit. Mais aucune répression, aucune force ne détruira le syndicat *Solidarność*, car le vent de la liberté au cours de ces 15 mois, a enivré la société polonaise comme un bon vin peut le faire et la société n'en oubliera plus jamais le goût.

Prophétique et pourtant bien réel est le discours du prêtre Straczynski, lorsqu'il dit « *des difficultés passées, des soifs à venir, naîtra la Pologne dont nous rêvons* ». Et c'est le peuple qui la construira. Une telle Pologne n'aura pas besoin d'être surveillée par « *les directions de tous les niveaux, des instituts scientifiques, particulièrement de ceux du parti* », et ce qui est très important, de n'importe quel parti. C'est le peuple qui veillera sur la Pologne et sur le système socialiste, Monsieur le Professeur Mojsiewicz. Et les figurines pétries par vos soins iront au musée.

Le KSS-KOR et la place de l'intelligentsia

Messieurs du tribunal,

La fondation du KOR a été un événement capital de l'histoire de la Pologne d'après-guerre. L'intelligentsia de la Pologne d'après-guerre, comme l'a écrit le professeur Matejko (de l'université de Harvard) était la faille de ce groupe social en Pologne. Les raisons en sont largement connues. L'occupant hitlérien s'est attaché à détruire et anéantir en premier ce groupe social. Dans les premières années qui suivirent la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le système stalinien a forcé ceux qui restaient à collaborer, ou alors les a repoussés par les tracasseries et la répression, dans l'ombre de la passivité. La jeune génération intellectuelle était sans cesse soumise à un processus de « *remodelage plastique* », visant à leur inculquer la soumission, leur faire chanter des prières irréflechies aux dieux des lois, des interdits, des ordres que produisait à la chaîne l'appareil central politique et étatique. La bureau-

cratie est née. Juin 1976 est la date du réveil de l'intelligentsia polonaise de sa léthargie, et en même temps la date de la mort de la doctrine anglo-impérialiste « *diviser pour régner* », que le système stalinien exploite efficacement. En Pologne, cela appartient au passé. Sous l'impulsion de la naissance du KOR, s'est libérée l'initiative sociale, la peur a été surmontée, et les universités volantes incitaient à penser librement. C'est aussi la fondation de l'officine indépendante d'édition *Nowa*. Gloire donc aux pionniers de l'intelligentsia polonaise ! Leur travail et leur courage portent ses fruits et porteront leurs fruits.

Ce système d'exercice du pouvoir ne tolère pas la pensée libre. Pour de tels actes, il « *récompense* » par un séjour gratuit dans certaines pensions. Mais bien heureusement, même là-bas, Kuron, Michnik, Wujec, Lipński ne chôment pas, et réfléchissent, très certainement.

Messieurs du tribunal,

Ces quelques phrases écrites sur le syndicat indépendant *NSZZ Solidarność* et sur le KOR constituent à la fois ma déclaration politique et ma position sur ces organisations. J'ai d'ailleurs la même opinion sur le NZS syndicat indépendant des étudiants dissous. Là encore, en décidant de

dissoudre contre le droit ce syndicat, on a violé la Constitution

(copie de la partie I)
Koronowo 16/17 mai 1983

(1) Il s'agit des déclarations faites entre le retour en Pologne d'Edmund Baluka et son arrestation le 13 décembre 1981, au cours de l'instruction menée contre lui. Dossier repris par le procureur militaire pour l'inculper sur la base de nouveaux articles du Code pénal, notamment l'article 123.

(2) Il s'agit de la détention préventive, décidée par le procureur militaire le 4 juin 1982 et prolongée de 3 mois en 3 mois jusqu'au procès.

(3) Frontières actuelles de l'Etat polonais, décidées à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale par les « *trois grands* » Staline, Roosevelt et Churchill.

(4) Forêt où l'on retrouva un charnier collectif de centaines et centaines d'officiers de l'armée polonaise, assassinés sur l'ordre de Staline. Jusqu'à nos jours, l'histoire officielle en URSS impute ce crime aux nazis, qui n'occupaient pourtant pas ce territoire au moment du massacre

Utilisez ! Faites remplir ces bons !

NOM
 PRENOM Adresse
 Je m'abonne pour.....numéros à partir du N°
 pour l'édition française, polonaise (1)

(1) rayer la mention inutile.



NOM
 PRENOM Adresse
 Je m'abonne pour.....numéros à partir du N°
 pour l'édition française, polonaise (1)

(1) rayer la mention inutile.



NOM
 PRENOM Adresse
 Je m'abonne pour.....numéros à partir du N°
 pour l'édition française, polonaise (1)

(1) rayer la mention inutile.



NOM
 PRENOM Adresse
 Je m'abonne pour.....numéros à partir du N°
 pour l'édition française, polonaise (1)

(1) rayer la mention inutile.

ABONNEMENTS

Six numéros - un an : 50 F soutien : 100, 150 F

Prix au numéro : 10 F

CCP, chèques à l'ordre de : Association Szerszen

Adresse : 91 rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris 75010 (France).

Szerzeń

(LE FRELON)

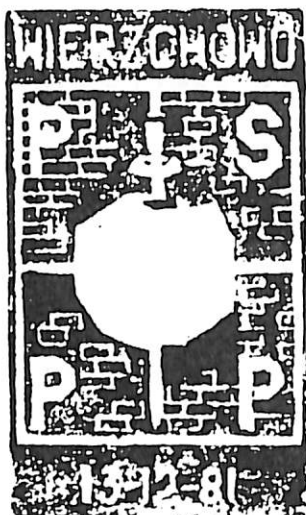
TRIBUNE LIBRE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION

Plate-forme provisoire du PSPP

Nous donnons les treize points suivants de notre programme pour l'orientation de nos lecteurs. Dans les prochains numéros nous nous proposons de les développer, point par point, plus largement.

1. La liberté du pays.
2. La destruction du monopole du POUP, qui ne représente pas les intérêts de la classe ouvrière, mais est soumis servilement au PCUS
3. L'évacuation de l'armée du Kremlin du territoire polonais.
4. La dissolution des forces répressives de la milice — MSW — dépendant du ministère de l'Intérieur, qui ont pour modèle les formations hitlériennes SS et staliniennes du KGB.
5. les syndicats indépendants soumis à aucun parti politique, ni à aucune autorité administrative ou gouvernementale.
6. Le droit de grève (garanti par la Constitution).
7. La garantie des libertés individuelles, de la liberté de réunion et de rassemblement (garanti par la Constitution).
8. Liberté de la presse, de la radio, de la TV. La suppression de la censure, ce qui concerne aussi toutes les publications des gens de lettre et écrivains.
9. La constitution de conseils ouvriers dans toutes les entreprises, qui auront une voix décisive dans les affaires sociales et économiques.
10. Le changement de la procédure des élections au Parlement. Le Parlement d'aujourd'hui est une parodie, car les députés acclament seulement les décisions du comité central du POUP.
11. La garantie constitutionnelle que l'armée polonaise et les formations armées de la milice civile MO n'interviennent pas contre les manifestations et contre les ouvriers en grève.
13. L'annulation des accords avec l'URSS, traités nuisibles à la Pologne (entre autres, les traités de Yalta, Téhéran et Potsdam).

SOUTENEZ LE P S P P



Timbres du PSPP confectionnés par les internés.

« Est-ce que la construction du socialisme en Pologne doit être l'œuvre d'une société baïllonnée, paralysée par les décisions draconiennes de l'élite du pouvoir ? On peut enfermer les poignets dans les menottes, mais l'esprit lui demeure toujours libre et c'est un grand danger pour les tyrans quelles que soient les couleurs dans lesquelles ils se drapent ou les inscriptions de leurs drapeaux (...). J'ai toujours été et je serai toujours fier d'être polonais. Je suis fier des valeurs et des actes du peuple polonais, fier de l'histoire des générations du peuple polonais.

Malheureusement je ne suis pas fier des gouvernements et des autorités d'Etat. Je ne suis pas fier actuellement du mot socialisme, bien que le socialisme soit le but de toute ma vie.

On ne peut pas décréter le socialisme.

On ne peut pas l'imposer, ni par des décrets ni par la violence. Le socialisme est l'expression des intérêts et de la volonté du peuple travailleur. »

Edmund Baluka, dirigeant du PSPP, devant le tribunal militaire de Bydgoszcz.